

Renseignements et directives de l'individu autorisé

Numéro du compte

Nom du Client (constituant/mandant, succession, fiducie, etc.)

Nom du Document d'autorisation (ex., procuration, dernier testament, acte de fiducie, jugement d'homologation, jugement de tutelle, etc.)

Directives

- Lorsqu'un Document d'autorisation permet aux personnes autorisées de donner des directives, afin de nommer l'une d'entre elles pour agir au nom des autres relativement à un compte du client susmentionné, et que ces personnes désirent faire une telle désignation, remplissez les sections A et B de la présente formule.
- Remplissez la section B pour chaque individu autorisé à donner des directives relativement à un compte au nom du client susmentionné.

Section A

Les personnes soussignées (les « Personnes autorisées ») sont (choisissez l'une des personnes suivantes) :

Détenteurs d'une procuration Exécuteurs* Tuteurs Fiduciaires Membres de comités de gestion

*Au Québec: Liquidateurs

Les Personnes autorisées, désignées le _____, en vertu d'un/d'une
Date

Nom du document d'autorisation

de _____,

Nom du titulaire, ex. : individu, corporation, tuteurs, constituants, etc

autorisent, par les présentes, Services Investisseurs CIBC à accepter pour le(s) compte(s) susmentionné(s) les directives émises par une Personne autorisée agissant seule.

Fait ce _____ jour de _____, _____.

Les Personnes autorisées déclarent et garantissent aux Services Investisseurs CIBC que, peu importe la directive ci-dessus, elles (et non Services Investisseurs CIBC) sont seules responsables de s'assurer que les décisions relatives au compte sont prises conformément au Document d'autorisation. Tous les instruments et documents qui sont signés ou endossés, et toutes les directives qui sont données, relativement à cette entente seront considérés comme ayant été signés, endossés ou donnés par toutes les personnes autorisées.

Les Personnes autorisées acceptent conjointement/séparément (solidairement au Québec) d'indemniser et protéger Services Investisseurs CIBC de toutes pertes, réclamations, dommages, dettes et dépenses (y compris les honoraires juridiques et déboursements) découlant d'une réclamation faite aux Services Investisseurs CIBC qui résulte ou qui est reliée de quelque façon que ce soit au compte du client, ou de tout acte ou omission de la part des Services Investisseurs CIBC relativement au compte du client ou relativement à toutes sommes, valeurs mobilières ou tous autres biens portés au crédit du compte, ou de tout acte ou omission de la part des Services Investisseurs CIBC agissant conformément aux instructions contenues aux présentes.

Section B

Pour ce compte, il y a _____ Personne(s) autorisée(s).

Remplissez les champs appropriés ci-dessous pour **toutes** les personnes autorisées à donner des directives relativement à un compte au nom du client susmentionné.

Lorsque la(les) Personne(s) autorisée(s) agit(ssent) comme Fondé(s) de pouvoir, le(s) Fondé(s) de pouvoir accepte(nt) la nomination du Fondé de pouvoir, et comprend(nent) les devoirs et obligations en vertu de la procuration et en vertu des lois applicables. Le(s) Fondé(s) de pouvoir reconnaît(ssent) que le(s) Fondé(s) de pouvoir a(ont) une obligation de fiduciaire de toujours agir dans le meilleur intérêt du client, et qu'à moins que la procuration et la loi applicable ne le permette expressément, le(s) Fondé(s) de pouvoir ne peut(vent) pas joindre les actifs du client avec ceux du(des) Fondé(s) de pouvoir, ou utiliser la procuration pour la planification de la succession du client, y compris mais sans s'y limiter, pour l'ouverture de comptes identifiant un bénéficiaire ou modifiant un bénéficiaire.

Section B (suite)

Le(s) Fondé(s) de pouvoir reconnaît(ssent) que Services Investisseurs CIBC n'a aucun devoir ou obligation de surveiller ou d'investiguer la conduite du(des) Fondé(s) de pouvoir, mais que Services Investisseurs CIBC peut cependant, à sa seule discrétion, avant de procéder, demander au client la ratification de tout acte du(des) Fondé(s) de pouvoir, exiger un document du tribunal ou autre documentation, ou refuser de traiter avec le(s) Fondé(s) de pouvoir. Services Investisseurs CIBC peut refuser ou limiter l'accès au(x) Fondé(s) de pouvoir aux comptes du client si Services Investisseurs CIBC a des motifs raisonnables de croire que le(s) Fondé(s) de pouvoir a(ont) commis ou peut(vent) commettre une fraude, utiliser les comptes du client à des fins illégales ou de façon inappropriée, provoquer une perte à Services Investisseurs CIBC, exploiter les comptes du client d'une manière insatisfaisante à Services Investisseurs CIBC ou contraire aux politiques de Services Investisseurs CIBC, ou enfreindre les termes de la procuration ou de toutes ententes applicables aux comptes du client. En contrepartie par Services Investisseurs CIBC de l'acceptation de la procuration et de l'application de la procuration sur les comptes du client avec Services Investisseurs CIBC, sous réserve des lois applicables, le(s) Fondé(s) de pouvoir soussigné(s) devra(ont) indemniser Services Investisseurs CIBC, ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, successeurs, administrateurs et ses ayants droit, et le(s) Fondé(s) de pouvoir paiera(ont) promptement sur demande, toute perte, responsabilité et frais (y compris les frais juridiques) que Services Investisseurs CIBC encourt ou pourrait encourir ou toute réclamation contre Services Investisseurs CIBC qui résulte de quelque façon que ce soit de l'acceptation par Services Investisseurs CIBC de la procuration et/ou des actions du(des) Fondé(s) de pouvoir en vertu de la procuration. Il est également entendu et convenu que s'il y a plus d'un Fondé de pouvoir, cette attestation et indemnisation lie chacun des Fondés de pouvoir conjointement/ séparément (solidairement au Québec) ainsi que leurs successeurs, héritiers et ayants droit.

Protection des renseignements personnels

La politique en matière de protection des renseignements personnels de la Banque CIBC vous explique comment la Banque CIBC traitera vos renseignements personnels. Elle vous renseigne également sur vos droits et vos choix. En résumé :

- Objectifs :** La Banque CIBC peut traiter vos renseignements personnels pour :
 - vous identifier
 - respecter la loi
 - personnaliser la relation de la Banque CIBC avec vous
 - commercialiser des offres et vous les envoyer, y compris du marketing et des offres personnalisés en fonction des renseignements relatifs à votre compte et à vos opérations
 - gérer les risques et nos activités
 - améliorer les produits et services
 - faire valoir nos droits (comme le recouvrement d'une dette)
 - vous protéger, ainsi que la Banque CIBC, contre la fraude et les erreurs
- Avec qui nous partageons ces renseignements :** La Banque CIBC communiquera des renseignements à votre sujet au sein de la Banque CIBC et du Groupe de sociétés CIBC, ainsi qu'à des tiers, comme des agences d'évaluation du crédit, des institutions et bureaux d'enregistrement gouvernementaux, des sociétés de fonds communs de placement et autres émetteurs, des organismes de réglementation ou d'auto-réglementation, d'autres institutions financières, des programmes de partenaires applicables, toute référence que vous nous donnez, et d'autres tiers aux fins susmentionnées. Ces tiers peuvent être situés à l'extérieur de votre province ou du Canada.
- Comment nous recueillons les renseignements :** La Banque CIBC peut recueillir des renseignements à votre sujet auprès de ces tiers ou au moyen de technologie (par exemple, des enregistrements vocaux ou vidéo, des témoins de sites Web, des applications mobiles).
- Les renseignements que nous recueillons :** Les types de renseignements personnels que nous traitons dépendent de la façon dont vous interagissez avec nous, mais comprennent normalement les coordonnées et les renseignements d'identité, les renseignements relatifs aux comptes et aux opérations financières, ainsi que les renseignements sur la façon dont vous utilisez nos produits et services.
- Droits et choix en matière de protection des renseignements personnels :** Dans certaines circonstances, vous avez le droit de retirer votre consentement. Par exemple, vous pouvez appeler la Banque CIBC au 1 800 465-CIBC (2422) pour nous dire de ne pas vous envoyer de messages du marketing, y compris des messages et des offres personnalisés de notre part et de la part de partenaires de confiance. Vous avez également le droit de consulter ou de corriger les renseignements que nous détenons à votre sujet.

Vous pouvez consulter la politique en matière de protection des renseignements personnels de la Banque CIBC dans tout centre bancaire ou en ligne à l'adresse www.cibc.com/renseignementspersonnels. Nous pouvons mettre à jour cette politique de temps à autre. Nous affichons la version la plus récente sur notre site Web.

En signant ci-dessous, vous acceptez que la Banque CIBC (y compris Services Investisseurs CIBC) traite vos renseignements personnels comme il est décrit dans la présente demande et dans la politique en matière de protection des renseignements personnels de la Banque CIBC, et vous confirmez comprendre vos choix en matière de protection des renseignements personnels. Si une ou plusieurs Personnes autorisées retirent ce consentement, leur autorisation relative au compte sera résiliée.

Conseiller en placement inscrit auprès de l'OCRI seulement

Je confirme que j'ai effectué un examen de la pertinence du compte associé à cette demande.

X

Signature du Conseiller en placement inscrit auprès de l'OCRI

Numéro de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé

Personne autorisée

Nom légal

Nom privilégié

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Numéro de téléphone

Lien avec le titulaire du compte

Adresse de courriel

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Type d'entreprise

Occupation

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Principale institution financière - Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.

Institution financière

Transit bancaire

Numéro de compte bancaire

Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Signature

Numéro de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé

Personne autorisée

Nom légal

Nom privilégié

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Numéro de téléphone

Lien avec le titulaire du compte

Adresse de courriel

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Type d'entreprise

Occupation

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Principale institution financière - Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.

Institution financière

Transit bancaire

Numéro de compte bancaire

Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Signature

Numéro de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé

Personne autorisée

Nom légal

Nom privilégié

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Numéro de téléphone

Lien avec le titulaire du compte

Adresse de courriel

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Type d'entreprise

Occupation

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Principale institution financière - Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.

Institution financière

Transit bancaire

Numéro de compte bancaire

Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Signature

Numéro de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé

Personne autorisée

Nom légal

Nom privilégié

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Numéro de téléphone

Lien avec le titulaire du compte

Adresse de courriel

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Type d'entreprise

Occupation

Adresse

Ville

Province/Information à l'étranger

Pays

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, précisez ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, précisez ci-dessous

Principale institution financière - Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.

Institution financière

Transit bancaire

Numéro de compte bancaire

Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Signature